

"- 12 septembre 1909 : 11 heures - Inauguration du Monument du Souvenir Français (place Maucourt).0

De nombreuses personnalités, dont Monsieur Jozon, Sous-préfet, étaient présentes sur cette place Maucourt pour y accueillir l'inauguration d'un nouveau monument, celui du Souvenir Français. Le fondateur du Souvenir Français, Xavier Niessen avait fait le déplacement de Paris. Le président du comité local de l'époque était le commandant Terme, Chevalier dans l'ordre de la Légion d'Honneur. Dans les archives du Souvenir Français du délégué général de la Marne et dans l'édition locale du journal « Le Républicain » consultée aux archives départementales de la Marne (Christian Michel, décédé en janvier 2024), on relève les détails de la cérémonie d'inauguration. Devant une foule immense, le Cercle des XVII exécute une marche militaire suivie d'un choeur et de la Marseillaise par l'Union Chorale. Le voile tombe et le monument conçu par Georges Veillard, l'artiste dont Vitry est si fier, apparaît au milieu d'applaudissement unanimes. Après le choeur « Le Souvenir » par les disciples du Progrès, le commandant Terme, dans un discours bien éloquent, évoque les noms des Propst, Moll, Vigy, Lefol, Brunel, des mobiles massacrés à la Basse et à Passavant, auxquels le monument est dédié et qui léguera aux générations futures l'exemple donné par les anciens et leur montrera comment il faut servir la patrie, dont notre cher président donne une forte belle définition. Avant de remettre le monument à Monsieur le Maire Berchat, il remercie les souscripteurs, Monsieur le Maire et tous ceux qui sont unis en ce moment sur le terrain qui ne comporte pas d'opinions différentes.

Monsieur Berchat prend l'engagement d'honneur de ne rien négliger pour que ce monument réponde constamment à la pensée qui a dicté son érection à savoir : « Honorer la vaillance et l'esprit de sacrifice et rappeler à tous ces nobles sentiments, en glorifiant par le Souvenir nos héros et leurs belles actions, en Tunisie, au Tonkin, en Chine, au Maroc... »

Un banquet, servi dans la salle de justice de Paix, à l'hôtel de ville, rassemblera 80 convives."

Il est à noter que ce monument, qui fête fièrement ses 116 ans, ne souffrira d'aucune blessure, pendant les différents conflits et notamment pendant les deux bombardements de 1940 et 1944.

• Cérémonie chaque année le 1^{er} novembre à 10 heures